

*L'ajournement*

d'hommes et de femmes à Terre-Neuve ont perdu leur source de revenu indépendamment de leur volonté?

Est-il encore quelqu'un dans notre pays qui ne sait pas que le poisson est pillé par les bateaux étrangers qui pratiquent la surpêche, et que partout des hommes et des femmes ont perdu leur travail sans en être responsables.

Si nous voulons remédier à la situation, il nous faut attaquer sur deux fronts.

Tout d'abord et avant tout, car sinon rien d'autre n'a d'importance, nous devons trouver un moyen de mettre un terme à la surpêche des stocks de poisson au large de la côte de Terre-Neuve. Nous le devons absolument. Nous n'avons plus le temps d'attendre. Il faut le faire immédiatement.

C'est pourquoi, en ce moment même, une armada de sept chalutiers a mis le cap sur le nez et la queue des Grands bancs. Nous devons faire savoir à la communauté internationale que cette surpêche, ce pillage, ce viol impudique des stocks de poisson doit cesser, et ce dès maintenant.

Deuxièmement, le gouvernement doit prêter main forte aux gens qui dépendent de cette ressource pour leur subsistance; aux hommes et femmes du sud et du sud-ouest de la côte de Terre-Neuve, ainsi que des autres parties de cette province; aux hommes et aux femmes de la Nouvelle-Écosse qui dépendent également de cette ressource. Le gouvernement doit trouver un moyen d'aider ces gens à combler ce manque à gagner sans leur faire l'aumône. Si ces gens-là ne travaillent pas aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'ils sont paresseux, c'est parce qu'ils ne trouvent pas de poisson à pêcher.

Aujourd'hui, pendant les quelques minutes dont je dispose, je voudrais parler de ce deuxième élément, la nécessité de venir en aide à ceux qui, sans y être pour rien, sont privés de leur source de revenu: les pêcheurs, les pêcheurs au chalut, les pêcheurs côtiers, les travailleurs en usine ainsi que les hommes et les femmes qui coupent et tranchent le poisson et le préparent pour le marché.

Voilà ce dont je parlais en décembre dernier quand j'ai interrogé mon honorable collègue, le ministre de l'Emploi, au sujet de l'assurance-chômage concernant ces travailleurs.

Je lui ai demandé en particulier de revoir les lignes directrices du Programme relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique, et de tenir compte du fait que, aussi bien intentionné qu'il soit, le programme ne répond pas aux besoins auxquels il avait pour objet de répondre; beaucoup de gens en sont en effet exclus pour des questions de détail, et ces questions de détail ne leur permettent pas de payer la note d'épicerie.

Ces gens-là, pour commencer, veulent travailler, et faute de travail, un travail qu'on leur a dérobé, ils devraient pouvoir compter sur une main secourable. Ce secours devrait leur être accordé de façon équitable.

Prenons par exemple le programme relatif aux engins de pêche que le ministre des Pêches a annoncé il y a quelques semaines. Le programme avait un bon objectif. Mais celui qui a concocté le règlement doit s'être donné pour mission de le rendre aussi peu équitable que possible. Monsieur le Président, si vous avez jamais vu quoi que ce soit de plus tordu dans votre vie que ce règlement, je vous mets au défi de me le montrer.

Des candidats sont exclus uniquement en fonction de l'endroit où ils habitent le long de la côte, non en fonction de la mauvaise saison de pêche qu'ils ont connue.

Je demande au gouvernement d'utiliser les ressources dont il dispose pour donner de l'aide à ces gens-là, mais de le faire d'une façon qui soit équitable, de sorte que personne ne soit exclu pour des questions de détail et qu'on puisse les aider à mettre du pain sur la table jusqu'à ce qu'ils puissent recommencer à faire ce qu'ils veulent vraiment faire, aller en mer, prendre du poisson et le préparer pour le marché.

[Français]

**M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, le Programme d'aide relatif à l'échec des pêches de l'Atlantique, annoncé le 4 octobre 1991, était axé sur un ensemble particulier de circonstances. De nombreuses personnes, qui auraient traditionnellement participé à la pêche côtière au cours de l'été de 1991, n'ont pu le faire ou n'ont presque rien capturé au niveau local. La glace abondante et les froides températures conséquentes ont donné lieu à de piètres débarquements de morue et de capelan.

La caractéristique d'intervention immédiate du programme réservait des fonds à la création d'emplois et énonçait les critères d'admissibilité. Ces critères étaient nécessaires pour que le programme s'adresse à ceux pour lesquels il avait été conçu: les pêcheurs et les travailleurs d'usines tribulaires depuis longtemps de la pêche qui n'ont pas pêché pendant un nombre suffisant de semaines au cours de l'été 1991 pour être admissibles à l'assurance-chômage.

À l'échelle de l'Atlantique, 249 projets de création d'emplois ont fourni plus de 41 000 semaines d'emploi à 5 864 pêcheurs et travailleurs d'usine. La majeure partie de l'aide a été fournie à Terre-Neuve où 4 092 pêcheurs et travailleurs d'usine ont pris part à plus de 100 projets de création d'emplois. Les projets entrepris dans de nombreuses régions étaient liés aux pêches et ont permis d'améliorer les installations locales.